

— LA —

SEMAINE RELIGIEUSE

— DE MONTREAL —

SOMMAIRE

I Au prône. — II Offices de l'Eglise. — III Titulaires d'églises paroissiales. — IV Prières des Quarante-Heures. — V Correspondance romaine. — VI A l'archevêché : retraite annuelle. — VII La fête de la Présentation au grand séminaire. — VIII Aux prières. — IX R. P. Oblats : nomination. — X Apostolat de la prière.

AU PRONE

Le dimanche, 8 décembre

On annonce :

Dans le diocèse de Montréal : la collecte pour l'œuvre des séminaristes.

OFFICES DE L'EGLISE

Le dimanche, 8 décembre

1o DIVERS OFFICES DE CE JOUR :

L'une des fêtes les plus chères au cœur de Marie est sans contredit celle de son Immaculée-Conception. Marie a été conçue sans péché ; c'est là une faveur que Dieu a pu lui faire, puisque rien n'est impossible à sa toute puissance. Reine des anges, Mère de mon Sauveur, je suis rempli de joie, lorsque je considère que le péché n'est jamais entré dans votre âme, et que vous avez été pleine de grâces dès votre conception. Dieu a dû, par une certaine bienfaisance, préserver Marie du péché originel. Père éternel, pouviez-vous permettre que votre chère fille, la Mère de votre Fils, fût, même pour un instant, l'esclave du démon ? Pouviez-vous ô Esprit saint, laisser votre ennemi pénétrer dans le cœur de votre Epouse bien-aimée ? Et vous, ô Verbe éternel, pouviez-vous laisser profaner le temple où vous deviez habiter ? Oh ! non, ce serait faire injure à votre amour filial que de le penser. Nous croyons donc, avec l'Eglise catholique, que " la bienheureuse Vierge Marie a été, par un privilège unique de Dieu, entièrement préservée de la tache originelle, dès le premier instant de sa conception ". Quand, après avoir jeté les yeux sur la Vierge immaculée, nous les abaissions sur nous-mêmes, que nous nous trouvons différents de notre Mère ! Nous naissons pécheurs, nous vivons dans le crime, et nous sommes exposés à mourir dans le péché ! Mais, ô Vierge sainte, vous viendrez à notre aide : vous ne laisserez pas périr vos enfants. " Celui qui recourt à Marie ne peut périr ; elle est le fondement de toute

espérance" (S. Bernard). Enfants de cette mère incomparable, invoquons-la souvent sous ce beau titre : " O Marie conçue sans péché, priez pour nous qui avons recours à vous " (100 j. d'ind. une fois par jour), ou " O Vierge Mère, qui n'avez jamais été souillée de la tache du péché originel, ni d'aucun autre péché actuel, je vous recommande et vous confie la pureté de mon cœur " (100 j. une fois par jour), ou encore : " O Marie, qui êtes entrée dans le monde, sans tache, obtenez-moi de Dieu la grâce d'en sortir sans péché (100 j. une fois par jour).

Les invocations suivantes sont plus avantageuses encore comme source de valeur satisfaisante " Bénie soit la sainte et Immaculée-Conception de la bienheureuse Vierge Marie, Mère de Dieu " (300 j. chaque fois) ; " O Marie, bénissez cette maison où l'on bénit toujours votre nom ! Vive toujours Marie, l'immaculée Vierge perpétuelle, bénie entre toutes les femmes, la Mère de Notre-Seigneur Jésus-Christ, la Reine du paradis " (300 j. chaque fois) ; " O Vierge Marie, qui avez été immaculée dans votre conception, priez pour nous le Père dont vous avez enfanté le Fils, que vous aviez conçu du saint Esprit ". (100 j. chaque fois) ; toute invocation de Marie, par exemple : " O Marie immaculée, priez pour nous " (25 j. chaque fois — pour ceux qui portent le scapulaire bleu, 50 j. chaque fois). (1)

20 DISPOSITION DE CES OFFICES :

Fête de l'IMMACULÉE-CONCEPTION DE MARIE, double de 1^e cl. avec Oct. ; mém. du 2^e dim. de l'Avent ; préf. de la Ste Vierge ; Ev. du dim. à la fin. — Aux II vêpres, mém. du dim.

TITULAIRES D'ÉGLISES PAROISSIALES

Le dimanche, 15 décembre

DIOCÈSE DE MONTRÉAL. — Du 12 décembre, saint Constant ; du 13 décembre, sainte Lucie.

DIOCÈSE D'OTTAWA. — Du 9 décembre, sainte Valérie (Possonby).

DIOCÈSE DE SAINT-HYACINTHE. — Du 11 décembre, saint Damase.

DIOCÈSE DE SHERBROOKE. — Du 13 décembre, sainte Lucie (Disraëli).

DIOCÈSE DE NICOLET. — Du 10 décembre, sainte Eulalie. J. S.

Prières des Quarante-Heures

SAMEDI,	7 DÉCEMBRE	—	Saint-Michel, à Montréal.
LUNDI,	9	"	— Collège Saint-Laurent.
MERCREDI,	11	"	— Eglise des Jésuites, rue Bleury.

(1) On peut se procurer en librairie la 6^e édition d'une brochure de 8 pages intitulée : " Indulgences partielles " que l'on peut gagner facilement et plusieurs fois par jour au prix de 50c. le cent.

CORRESPONDANCE ROMAINE

Rome, le 13 novembre 1907.



LA Sacrée Congrégation des Indulgences rendait, à la date du 18 mai 1907, un décret qui a besoin d'explications pour être bien compris. Quand un fidèle assiste à la messe, au moment où la sonnette l'avertit de l'élévation de la sainte Hostie, il cache sa tête dans ses mains et s'incline le plus profondément qu'il peut : comme si c'était un crime pour lui que de regarder Notre-Seigneur sous les voiles eucharistiques quand le prêtre le lui présente. Il faut avouer que ce geste du fidèle est en contradiction complète avec celui du prêtre, et que l'ostension de la sainte Hostie perd toute sa signification si personne n'ose la regarder. Les Chartreux font bien mieux. Au moment de l'élévation, ils regardent fixement Notre-Seigneur que le prêtre présente à leurs adorations, et ne s'inclinent la face contre terre qu'après la seconde élévation qui précède le Pater. Or le pape vient d'accorder une indulgence de cinquante jours à tous les fidèles qui, au moment de l'élévation, regarderaient Notre-Seigneur sous les espèces sacramentelles, et diraient cette parole : « *Dominus meus et Deus meus* ».— Mon Seigneur et mon Dieu. — La même indulgence est attachée à la même invocation faite en regardant le Saint-Sacrement exposé. La conduite des fidèles est maintenant bien indiquée. Ils n'avaient point, jusqu'à présent, compris le vrai sens de la rubrique du Missel, et il faut que la sainte Église leur ouvre le trésor de ses grâces pour le leur expliquer. Le prêtre montre au peuple la sainte Hostie, c'est pour que le peuple la regarde ; et cette vue n'empêchera pas les actes d'adoration et d'amour que doit faire tout chrétien à ce spectacle.

— La presse catholique romaine se compose actuellement de trois journaux, ce qui est peu. Nous avons d'abord l'*Osservatore Romano* fondé en 1860 et qui est l'organe officieux du Saint-Siège. Cette situation privilégiée ne laisse pas que de lui causer des embarras et l'empêche d'avoir cette vie, cette activité, qu'un journal doit nécessairement posséder pour se faire lire de ses abonnés et augmenter sa diffusion. Si c'est le cas de tous les officieux, quand il s'agit du Souverain-Pontife et de l'Eglise c'est encore bien plus grave. Nous en avons eu des exemples où le grave *Osservatore*, qui avait fait quelques articles sur des sujets d'actualité, devait, dans les numéros suivants, expliquer tellement le sens et la portée de ces mêmes articles qu'on finissait par n'y rien comprendre.

— On s'est demandé bien souvent, en conséquence, comment un lecteur de l'*Osservatore Romano* pouvait distinguer ce qui appartenait aux rédacteurs du journal d'avec ce qui provenait d'une autorité plus haute. Voici deux moyens de faire cette distinction, dont l'importance pratique saute aux yeux. La rubrique spéciale « *Nostre informazioni* » est presque officielle. C'est là où l'on trouve les nouvelles que le Souverain-Pontife veut faire connaître. Mais la place consacrée à ces informations est exigüe. Dans le corps du journal on trouve aussi des articles, spécialement en première page, où l'on dit : « Nous sommes autorisés à déclarer, etc... » Cette manière de parler indique encore que le journal est officieux en cette matière, qu'il a pris ses instructions au Vatican et n'en est que le porte voix. Cette interprétation, qui était toute naturelle, a été confirmée par une note parue il y a quelques jours dans l'*Osservatore* et où ce journal lui donnait précisément le sens dont nous parlons.

— A côté de l'*Osservatore Romano*, vient de paraître, sinon un nouveau journal, au moins une feuille d'information. C'est la *Corrispondenza romana*, d'allure complètement officieuse, et dont

le rôle semble destiné à venger le Saint-Siège des attaques qui lui viennent de tous côtés, et à faire connaître sur certains faits la vérité que l'on veut sciemment altérer pour s'en forger une arme contre l'Église. L'ex-père Tyrrell a été un des premiers à s'en apercevoir. Altérant les dates de ses lettres de soumission pour ne point paraître se contredire le jour même et jouer un double jeu, il espérait mettre tout le monde de son côté. La *Corrispondenza Romana* est intervenue ; et, citant les lettres *in extenso*, en y mettant leurs dates, prouva aussi clairement que deux et deux font quatre que l'ex-jésuite écrivait le 30 août sa lettre de soumission et d'acceptation des conditions imposées, l'expédiait le 31 du même mois, et le même jour envoyait au *Giornale d'Italia* une autre lettre protestant, au nom de sa conscience, contre les impositions arbitraires de la Cour Romaine. L'ancien jésuite n'a jamais répondu. La même chose était arrivée pour le cas du Dr Schall, de Wurzburg, que ses amis prétendaient ne s'être point soumis aux condamnations portées justement contre lui. La *Corrispondenza Romana* a publié l'original de sa soumission, ce qui a jeté le désordre dans les rangs de ceux qui voulaient se faire du Dr Schell un bouclier contre ce qu'ils appelaient la tyrannie du Vatican. On voit donc que cette *Corrispondenza Romana* fait de la bonne besogne. Les sources où elles puisent sont garant de ce qu'elle dit. Et c'est pour augmenter son influence et développer son crédit que la Secrétairerie d'Etat a résolu de l'agrandir et a chargé un journaliste du *Corriere d'Italia*, M. Olivi, d'en prendre la direction. La *Corrispondenza Romana* va donc tenir sa place dans les feuilles d'information et nous donnera, sur tous les points qui intéressent l'Église et la vérité, la version vraie. En ce temps, où il semble que tout le monde s'efforce de la tenir cachée, ce ne sera pas un petit service ; et les journaux du Canada qui prennent en général leurs informations dans les agences juives ou franc-maçonnnes d'Europe

trouveraient dans ses pages des renseignements absolument sûrs et inédits.

— Le *Corriere d'Italia* est le troisième journal catholique de Rome. Imprimé comme le *Giornale d'Italia*, qu'il semble vouloir imiter, sur six pages, il a comme lui un mouvement littéraire bien organisé, analysant les principaux articles des revues de langue italienne et étrangère. Sa documentation télégraphique est plus abondante ; et pour certains incidents spéciaux, il est bien mieux servi que tous les autres journaux, trop esclaves de leurs agences ou de leurs préjugés. Ainsi il a été le premier à faire connaître à l'Italie en trois longues colonnes le gros mouvement du midi en France. Tous les autres journaux n'avaient presque rien, alors que le *Corriere* publiait presque une demi page de dépêches. Tout récemment encore, il a été le seul à faire connaître l'arrivée de la peste à Marseille. Le gouvernement français avait cherché à faire démentir le fait ; mais, vingt-quatre heures après, vaincu par l'évidence, il était contraint de le laisser passer tout en s'efforçant d'en atténuer l'importance et la gravité. Ces deux cas montrent que le *Corriere d'Italia*, tout en étant un journal catholique, parfaitement soumis au Saint-Siège, est un journal précieux d'informations et peut rivaliser avec les meilleures feuilles d'Italie. C'est ce qui suffit à expliquer sa vogue croissante.

— Enfin signalons dans la haute Italie la disparition de l'*Osservatore Cattolico*, lié au nom de don Davide Albertario, et de la *Lega Lombarda*. Ils disparaissent pour se fonder dans un nouveau journal qui sera appelé l'*Unione* et devra paraître dans quelques mois. En l'attendant, car des raisons techniques empêchent encore son impression, un journal « *In attesa* » (en attendant) en prend la place, mais est destiné, lui aussi, à céder la place le jour où l'*Unione* tirera son premier numéro.

— Notons en finissant le désaveu du Vatican, signifié par la

Corrispondenza Romana à l'*Unione elettorale cattolica*, qui avait voulu forcer la main au Souverain-Pontife et pousser les Italiens à la conquête des sièges au Parlement italien. La *Corrispondenza* nous fait savoir qu'en suite de ses encycliques le pape ne veut point de représentants catholiques au Parlement italien, et par conséquent est contraire à un groupement ou centre catholique dans ce même parlement. C'est le retour au *non expedit* ; et sans vouloir donner les raisons de ce retour à l'ancienne tactique catholique, on peut dire qu'il est très heureux. Il reste d'ailleurs aux catholiques pour s'affirmer les élections municipales et provinciales ; et qu'ils n'oublient pas le mot tant de fois répété : « qui tient les mairies tient le pays ». Qu'ils mobilisent donc toutes leurs forces pour s'emparer des sièges des conseils municipaux ; ils travailleront pour l'Église et pour leur patrie bien plus efficacement qu'en se faisant élire députés.

— Les modernistes ne voulaient pas rester sous le coup de l'encyclique *Pascendi* et désiraient faire entendre leurs raisons *Urbi et Orbi*. Seulement, comme prudence est mère de sûreté, ils ont publié leur justification, ou mieux leur acte d'accusation contre l'encyclique, sous le voile de l'anonyme. C'est bien la tactique signalée déjà par le Souverain-Pontife, et qui offrirait cet avantage de les laisser dans l'Église, par conséquent mieux à même de répandre avec plus d'efficacité leurs erreurs.

— Le programme des modernistes se décompose en deux parties : nous ne sommes point ce que dépeint l'encyclique, et le modernisme qu'elle y décrit n'est point le nôtre, ses sanctions par conséquent ne sauraient nous atteindre. Mais il y a une évolution continuelle dans l'Église, et c'est à elle que nous nous attachons, car elle appartient à son essence même. En somme, nous ne pensons point comme le pape, mais nous restons cependant dans son Église et voulons y rester malgré lui. Là-dessus un mauvais journal de Rome faisait ce raisonnement. Dans l'Église catholique tout repose sur la hiérarchie

à la tête de laquelle le pape est le chef suprême. Supprimez ce principe d'autorité, il n'y a plus d'église catholique, de celle dont Pie X est le chef. Comment donc les modernistes prétendent-ils vouloir rester dans l'Eglise malgré le pape qui en est le chef suprême et leur dit : ou pensez absolument et sincèrement comme moi, ou hors de mon Eglise ? Le raisonnement ne fait pas un pli ; mais ces modernistes, ancrés dans leur idée et se faisant de la sainte Eglise une conception inconnue jusqu'à nos jours, prétendent quand même y rester tout en ne pensant pas comme elle et en refusant leur obéissance à son autorité.

— Le pape ne se préoccupe point de cette levée de boucliers contre son encyclique ; l'ardeur avec laquelle on l'attaque prouve qu'il a frappé juste, et combien il était nécessaire d'agir. En effet, Pie X ne se borne pas à faire des encycliques, il tient la main à leur observation et vient d'en donner des exemples qui ne seront pas isolés. Le cardinal-vicaire, par décret du 29 octobre 1907, vient de mettre à son Index le livre intitulé : "*Il programma dei Modernisti*," — Réponse à l'encyclique de Pie X — "*Pascendi Dominici gregis*". La violation de la défense entraîne une faute mortelle. Mais le décret ajoute : comme les auteurs de ce livre défendent des systèmes que le pape affirme dans son encyclique être la réunion de toutes les hérésies, Pie X frappe d'une excommunication, dont il se réserve seul l'absolution, les auteurs et les écrivains de ce livre et tous ceux qui y ont coopéré de quelque manière que ce soit. Il ajoute encore que le décret est aussi valide que s'il avait été signifié à chacune des personnes incriminées, et si celles-ci sont prêtres et exercent un acte de leur ordre, elles encourent l'irrégularité. Cela veut dire que la promulgation faite par le cardinal-vicaire par l'insertion dans l'*Osservatore romano* et l'affichage aux portes des principales églises de Rome sont suffisants ; et d'ailleurs il était impossible de procéder

autrement vu le prudent anonymat qu'ont conservé les auteurs de cette publication. Elle ne sera malheureusement pas isolée ; il a été décidé de publier toute une série de volumes contre cette encyclique, non seulement en italien, mais en français et en d'autres langues. C'est la lutte de l'erreur contre la vérité, du diable contre le Vicaire de Dieu ; mais il n'est point difficile de prévoir à qui restera la victoire.

— On vient de publier à Rome un volume dont le titre est très suggestif, c'est "*Occultismo e Modernismo*". Il traite des rapports qui existent entre l'occultisme et l'ensemble des erreurs qui ont été frappées par Pie X. Il y a longtemps que mes études sur l'occultisme m'avaient conduit à cette constatation que le spiritisme était le résumé de toutes les erreurs, mais que d'autre part il était assez souple pour se concilier avec toutes les religions et toutes les tendances religieuses, tout en gardant son venin mortel. Deux choses égales à une troisième sont égales entre elles, et comme le modernisme a précisément la même allure et se comporte de la même manière, il n'est pas étonnant que des penseurs aient relevé des liens étroits de parenté entre ces deux corps d'erreurs.

— Le pape, je le répète, ne se laissera point décourager par les attaques ; il semble même qu'elles l'excitent à défendre plus vigoureusement les droits de l'Eglise et de la vérité. C'est ainsi que l'évêque de Southwark a signifié à l'ex jésuite Tyrrel que non seulement il était suspens, mais excommunié, privé de la réception des sacrements et que son cas était réservé au Souverain-Pontife. Voilà un homme à qui Dieu avait donné un grand talent, qui avait fait un bien réel ; mais qui, touché par le démon de l'orgueil, avait dressé sa chaire contre celle de l'Eglise et prétendait lui imposer ses enseignements. Il faut espérer que cette grave condamnation sera un avertissement salutaire, et que, rentrant en lui-même, Tyrrel s'humiliera devant Dieu et redeviendra enfant soumis de l'Eglise.

— Les exécutions ne s'arrêteront point là. M. Loisy, cet homme néfaste dont les publications ont fait tant de mal aux âmes et ont jeté tant de prêtres dans le trouble, devra se soumettre publiquement, ou l'Eglise lui arrachera la soutane qu'il porte encore comme une sorte de défi. Ce modernisme, sous une forme ou une autre, s'était infiltré partout, et les universités de France étaient loin d'en être exemptes. Un célèbre prédicateur fut un jour pris à parti par un prélat distingué, auteur de nombreux ouvrages, mais qu'il faut savoir lire pour ne point se laisser entraîner à des conclusions erronées, et qui lui reprochait de le combattre en chaire. Mais Monseigneur, si je n'ai jamais lu vos volumes ? Et la conversation continuant, pressé par le prélat, le prédicateur lui dit : Monseigneur, puisque vous voulez mon avis, le voilà. Je n'ai point lu personnellement vos ouvrages, mais ai vu, soit en confession, soit au dehors, beaucoup de personnes qui les ont lus. Or, retenez le bien : j'en ai trouvé beaucoup à qui cette lecture a fait du mal, aucune à laquelle elle ait fait du bien.

— Et c'est bien là la pierre de touche de ces publications. Elles ébranlent la foi des faibles, jettent le naufrage du doute dans des horizons éclairés par le soleil de l'Eglise, affaiblissent et éteignent l'éclat des vérités éternelles ; mais jamais elles ne portent à Dieu, ne fortifient la foi, ne raffermissent l'espérance, n'échauffent l'amour du prêtre et du chrétien.

— Et que vaut devant Dieu une publication qui n'a pas ce caractère, pas ce but ?

DON ALESSANDRO.

A L'ARCHEVECHE

Retraite annuelle

A partir de dimanche soir, 8 décembre, jusqu'au samedi soir suivant, Mgr l'archevêque et les prêtres de l'archevêché feront leur retraite annuelle.

On est prié de ne se présenter à l'archevêché, pendant ce temps, que pour des affaires nécessaires et absolument urgentes.

LA FETE DE LA PRESENTATION AU GRAND SEMINAIRE



RIEN n'est plus expressif, semble-t-il, comme symbole de toute la vie de Marie, que ce geste très simple de son enfance qui nous la montre, d'après la tradition, vers l'âge de trois ans, montant au temple et s'offrant à Dieu.

Ce geste d'une enfant qui se donne — d'une donation qui ne fut jamais reprise ! — c'est, surtout pour ceux qui sont consacrés à Dieu, un beau sujet de méditation pieuse et féconde.

Voilà pourquoi, sans doute, dans les Séminaires, notamment dans ceux de Saint-Sulpice, la fête dite de la Présentation, au 21 novembre, est toujours célébrée avec une toute spéciale solennité.

Les anciens du sacerdoce se plaisent, ce jour-là, à revenir se mêler au groupe de jeunes lévites, qui en sont encore à la période la « présentation » et de la formation, et avec eux, dans

l'évocation des meilleurs souvenirs de la jeunesse cléricale, ce n'est pas sans émotion qu'ils redisent le *Dominus pars hereditatis* de la première et déjà lointaine consécration. A l'exemple de la Vierge enfant, ils ont jadis offert à Dieu leur jeunesse et leur vie ; mais, si bénis qu'ils aient été de la grâce d'en haut et si fidèles qu'ils aient pu être à ses inspirations, comme ils sont loin toujours de l'édifiant modèle qu'est pour tout prêtre sainte Marie, et comme ils sentent, pour une donation nouvelle et plus généreuse encore, le pieux besoin de revenir chercher au Séminaire, et sous l'œil de la bonne Mère, l'accent d'autrefois.

Au Séminaire, mieux que partout ailleurs, les traditions durent et la piété vit. Les directeurs ont pu changer, l'esprit est resté le même. La maison peut se transformer, la même atmosphère demeure. Rien qu'à la respirer, on se sent meilleur.

* * *

Cette année, après trois ans d'interruption exigés pour les travaux exécutés, c'est dans la nouvelle chapelle — « un monument architectural dont tous se plaisent à reconnaître la splendeur », allait dire Mgr l'archevêque — que se reformait, au Grand-Séminaire de Montréal, la série des célébrations traditionnelles de la fête de la Présentation.

A ce que nous écrivions naguère sur cette très belle chapelle (1) nous n'ajouterons aujourd'hui qu'un mot pour dire combien les grandioses proportions de l'ensemble, la richesse solide des stalles et du parquet, et surtout le mystère de la voûte aux lointaines enchevêtrements nous ont paru se prêter magnifiquement à l'imposante cérémonie dont nous allions

(1) Cf : livraison du 17 juin 1907.

être témoins, cependant que, en bonne lumière et bien en vue, la petite vierge blanche du tableau de la Présentation semblait rayonner, du haut fond de l'abside, sur la vaste assemblée des six à sept cents prêtres et lévites, comme un symbole de grâce et une promesse de bénédiction.

* * *

Ce qu'elle fut belle et impressionnante cette assemblée du clergé, il faut l'avoir vue pour le comprendre. Ce qu'ils étaient significatifs et touchants ces appels du *Kyrie*, que les notes de la musique de Solesmes poussaient sous les voûtes profondes, comme des soupirs venus de l'âme, il faut les avoir entendus pour le savoir. Quel calme, quelle majesté, quelle domination étrange vous clouait dans votre coin, petit et perdu ! C'est le triomphe de l'art. Il vous écrase pour mieux vous relever vers Dieu. On est bien dans la maison de Dieu : elle est grande, elle est belle !

Toutes les stalles sont occupées. A la tribune, l'orgue nouveau, très doux, sous la main habile d'un maître, chante l'accompagnement de la musique de Solesmes. La *schola* des jeunes séminaristes, toujours si intéressante, exécute avec ensemble un chant qui est vraiment une prière, le grand chœur des séminaristes répond de la nef. A l'autel, Mgr l'archevêque, assisté par quelques-uns de ces messieurs de Saint-Sulpice, officie pontificalement. Vraiment, au milieu de cette assemblée de prêtres et de lévites en prière, si faible que l'on soit, soi-même, l'on se sent fort de la force de tous, et à la voix du pontife : *Sursum corda !*, c'est d'une voix confiante que l'on répond : *Habemus ad Dominum.*

* * *

Avant de recevoir la rénovation des promesses cléricales de tous, à la fin de la messe, Mgr l'archevêque nous parla.

« Ce beau spectacle, disait-il, m'émeut profondément. Der-

rière vous, curés, aumôniers ou vicaires, j'aperçois des milliers d'âmes, et derrière vous, jeunes gens, d'autres milliers qui vous attendent ».

« Dans cette nouvelle chapelle, dont tous se plaisent à reconnaître la splendeur et que nous devons à la munificence des messieurs de Saint-Sulpice, vous venez, chers collaborateurs, retremper votre foi, votre charité et votre zèle au contact de ces clercs plus jeunes qui nous poussent dans la vie et prendront bientôt notre place, vous venez méditer le doux mystère de l'enfant privilégiée, vous venez redire le *Dominus pars* de votre jeunesse : ce programme sacré de toute vie sacerdotale ! »

Et commentant la parole sainte, Monseigneur expliquait comment ce n'est ni l'argent, ni les honneurs, ni la jouissance de la vie, mais bien le *Seigneur* qui est la part de notre héritage, à nous prêtres plus qu'à tous les autres.

« Mais le *Seigneur*, continuait-il, où est-il, où faut-il l'aller chercher ? Comment jouir de notre saint héritage ? »

Nous voudrions suivre dans tous ses développements la substantielle et si pratique réponse que Sa Grandeur donnait à cette question. Force nous est de résumer.

« Le *Seigneur*, il est dans l'Eucharistie, dont nous sommes les consécrateurs, les conservateurs et les dispensateurs ; c'est là qu'il faut en jouir. Il est dans le mystère de sa croix, dans ce crucifix qui orne notre table de travail ; c'est là qu'il faut en jouir. Il est dans l'Évangile, avec sa doctrine, avec ses conseils, avec son esprit, avec ses vertus ; c'est là qu'il faut en jouir. Il est dans le pauvre, dans celui qui souffre, dans l'âme qui l'aime et qui lui est fidèle ; c'est là qu'il faut en jouir ».

« Mais dans l'Eucharistie, dans le crucifix, dans l'Évangile, dans le pauvre et dans l'âme fidèle, le *Seigneur*, notre héritage, il est comme caché sous des voiles ; plus tard, l'héritage se complètera, nous le posséderons, le *Seigneur*, face à face, et ce sera, pour le bonheur de notre esprit et de notre cœur, c'est-à-

dire pour la satisfaction de notre besoin de connaître et d'aimer, ce sera pour toujours ! »

« Chers jeunes gens, terminait Monseigneur, voyez ces anciens du sacerdoce, ces vétérans du sanctuaire ? Ils me rappellent l'évêque Polycarpe qui disait à ceux qui voulaient lui faire renier Jésus : « Pourquoi le renierais-je ? Voilà « soixante ans que je le sers et il ne m'a fait que du bien ». Ces frères aînés, ils vous disent bien haut, en renouvelant les promesses de leur jeunesse : « Malgré les épreuves et les ennuis « inséparables de la vie, si c'était à refaire, de nouveau je me « donnerais au Seigneur ! *Dominus pars hæreditatis !* »

« A leur exemple, donnez-vous, jeunes gens, au Seigneur Dieu. Donnez-vous sans partage. C'est la meilleure part d'héritage. Au soir de votre vie, vous ne regretterez rien ! »

* * *

Puis, ce fut, aux pieds de l'archevêque, le magnifique défilé de tous ces prêtres, de tous ces lévites, deux par deux, à tour de rôle, répétant à Jésus : « Seigneur, vous êtes la part choisie de mon héritage et de mon calice ; c'est de vous, Seigneur, que j'attends là-haut la part plus large que vous me ferez — *Dominus pars hæreditatis, meæ et calicis mei, tu es qui restitues hæreditatem meam mihi !* »

AUX PRIERES

Révérant Père Louis-Armand Bouchet, provincial de la Compagnie de Marie et supérieur de l'Orphelinat de Montfort, décédé à Dorval.

Mme Joseph Duquette, née Méline Moreau, décédée à Haverhill, Mass.

Mlle Eugénie Derome, décédée à Saint-Jacques-le-Mineur.

M. Aimé Sigman, décédé à Sorel.

RR. PP. OBLATS

Nomination

Le Rév. Père Dozois, supérieur de la Maison du Cap-de-la-Madeleine, vient d'être nommé Provincial pour la Province du Canada, en remplacement du Rév. Père Tourangeau.

APOSTOLAT DE LA PRIERE

**INTENTION GENERALE POUR LE MOIS
DE DECEMBRE 1907**

Approuvée et bénie par Pie X

LES ESPÉRANCES CATHOLIQUES

PRIÈRE QUOTIDIENNE PENDANT CE MOIS

Divin Cœur de Jésus, je vous offre, par le Cœur immaculé de Marie, les prières, les œuvres et les souffrances de cette journée, en réparation de nos offenses et à toutes les intentions pour lesquelles vous vous immolez continuellement sur l'autel. Je vous les offre, en particulier, pour que les chrétiens espèrent fermement en vos promesses.

Résolution apostolique : Parler souvent d'espérance et de confiance en Dieu.